

# Les cookies

jeudi 1er janvier 2015, par [Serge Audouard](#)

## [www.aecsp.net](http://www.aecsp.net) et les cookies

### **Que dit la loi sur l'utilisation des cookies ?**

Votre consentement est nécessaire

Avant de déposer ou lire un cookie qui n'est pas nécessaire à la fourniture d'un service, les éditeurs de sites ou d'applications doivent :

- vous informer de la finalité des cookies ;
- obtenir votre consentement ;
- vous fournir un moyen de les refuser.

La durée de validité de ce consentement est de treize mois maximum. Certains cookies sont cependant dispensés du recueil du consentement, notamment ceux qui sont strictement nécessaires à la fourniture d'un service expressément demandé par l'utilisateur.

Un bandeau doit vous informer

Si vous souhaitez naviguer sur un site [www.aecsp.net](http://www.aecsp.net), un ou plusieurs cookies seront déposés sur votre ordinateur. C'est pour quoi vous devez être informé par l'apparition d'un bandeau :

- des finalités précises des cookies utilisés ;
- de la possibilité de vous opposer à ces cookies et de changer les paramètres en cliquant sur un lien « En savoir plus » présent dans le bandeau ;
- du fait que la poursuite de votre navigation vaut accord au dépôt de cookies sur votre terminal.

Le lien « En savoir plus » renvoie vers cette page, dans laquelle sont présentées les solutions pour accepter ou refuser tout ou partie les cookies.

### **Quels cookies et pour quoi faire ?**

Sachez que tous les cookies et services associés ne sont pas mis en œuvre systématiquement : seuls ceux de nos services de mesure d'audience et le cookie du bandeau d'acceptation des cookies sont présents sur l'ensemble de nos pages.

Des fonctionnalités de services tiers, comme Facebook ou Google+, vont déposer des cookies sur votre ordinateur, que vous les utilisiez ou pas.

### **Que faire si l'on ne veut pas que des cookies soient installés ?**

Certaines personnes trouvent gênant qu'un site garde des informations sur leur ordinateur, surtout quand ces informations sont stockées et utilisées par un site tiers à leur insu, bien que cela soit généralement sans conséquence. Si c'est votre cas, vous pouvez bloquer certains ou tous les cookies, voire supprimer ceux qui ont déjà été installés. Mais soyez conscients que cela pourra rendre moins agréable votre visite sur nos pages.

Comment effacer les cookies non désirés ?

Si vous ne voulez pas recevoir de cookies, vous pouvez régler votre navigateur de telle sorte qu'il vous alerte lorsqu'il en reçoit ou qu'il les refuse d'emblée. Toutefois, si vous le paramétrez pour qu'il refuse automatiquement les cookies, vous ne pourrez plus utiliser certaines fonctions des sites web

[www.aecsp.net](http://www.aecsp.net).

Pour savoir comment procéder, consultez les sites en lien ci-dessous en fonction de votre type de navigateur :

Firefox  
Chrome  
Explorer  
Safari  
Opera  
iOS  
Android  
Blackberry  
Windows Phone

### **Quatre conseils de la CNIL**

Le site de la CNIL ( [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ) vous propose quatre conseils pour limiter la traçabilité de votre navigation web :

bloquer les cookies tiers. Les cookies tiers ne sont habituellement pas nécessaires pour profiter des ressources disponibles sur Internet. Si vous souhaitez limiter vos traces, il est recommandé de les refuser par défaut.

Empêcher l'installation des traqueurs les plus répandus. De nombreuses extensions permettent de bloquer les différents traceurs. Par exemple, pour le navigateur Chrome, DoNotTrackMe, Disconnect, Ghostery...

Bloquer les boutons de partage des réseaux sociaux. Le site [www.aecsp.net](http://www.aecsp.net) utilise des boutons de réseaux sociaux qui informent Facebook, Twitter, Google+... de votre visite. Vous pouvez l'empêcher avec une extension logicielle libre et gratuite, Share me not.

Limiter le traçage dans Adobe Flash. Il est recommandé de changer ces paramètres en se connectant au gestionnaire de paramètres accessible en ligne mais, si le site de Flash propose une désactivation afin d'empêcher tout stockage sur les ordinateurs, elle ne fonctionne pas à 100%.

Les cookies LSO (Flash) résistent à la manipulation qui consiste à effacer les cookies « traditionnels » par le biais du navigateur web. Plutôt que d'effacer manuellement les cookies LSO, il est possible de télécharger une extension à votre navigateur qui vous permettra de les supprimer à chaque fermeture du navigateur. Par exemple, Betterprivacy pour Firefox.

### **Pour en savoir plus :**

<http://www.cnil.fr/documentation/deliberations/deliberation/delib/300/>

<http://www.cnil.fr/linstitution/actualite/article/article/cookies-des-controles-a-partir-doctobre>